



LIVRET 2024-25

Pour bien préparer sa rentrée au Collège Dupanloup

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Vous trouverez divers renseignements administratifs et propositions pédagogiques ou éducatives concernant la prochaine rentrée scolaire de votre enfant. Merci de les lire attentivement.

Vous les retrouverez en ligne sur notre site internet : <http://www.dupanloup.net/>.

ATTENTION, LES INSCRIPTIONS À CERTAINS DISPOSITIFS GÉRÉS DIRECTEMENT PAR LE COLLÈGE (et identifiés par ce logo)  SE FERONT AU PLUS TARD LE JEUDI 20 JUIN, DÉLAI DE RIGUEUR.

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PASSÉE CETTE DATE OU PAR TOUT AUTRE MOYEN
QUE LE FORMULAIRE EN LIGNE TRANSMIS.**

**POUR LES FAMILLES AYANT DES ENFANTS QUI RENTRERONT EN 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème}
ELLES SE FONT DIRECTEMENT SUR ECOLE DIRECTE, VIA LE FORMULAIRE EN LIGNE accessible en page principale.**

POUR LES FAMILLES D'ÉLÈVES QUI RENTRERONT EN 6^{ème},

Merci de vous inscrire sur ce [lien spécifique](#)

**EGALEMENT COMMUNIQUÉ PAR MAIL PAR M^{me} de FALANDRE,
SECRÉTAIRE DE DIRECTION.**



https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=4ok90KZt6UKmJtm26Tava27tl573xipFkCj_1sf9U6VUNjBCTVY4SDZFSUdQTDFCVDJXRdDLNDVSRi4u

Les listes de fournitures scolaires sont disponibles sur le site internet de l'établissement.

Toutefois, des fournitures complémentaires pourraient vous être communiquées à la rentrée.

Les emplois du temps et les classes seront transmis le jour de la rentrée.

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire et vous assurons de notre entier engagement auprès de vos enfants.

M. Mant, Chef d'établissement



SOMMAIRE

1	RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	3
1.1	RENTREE : LUNDI 2 SEPTEMBRE	3
1.2	REUNIONS DE PARENTS	4
1.3	LES GRANDES DATES DE L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025	4
1.4	COMMUNICATION : ECOLEDIRECTE ET CONTACTS	4
1.5	LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A CONSULTER SUR LE SITE INTERNET : HTTP://WWW.DUPANLOUP.NET/	5
1.6	L'ETUDE SURVEILLEE - ATTENTION CE N'EST PAS LE TUTORAT PARKOURS (CF 3.6)	5
1.7	INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION ET A L'ETUDE SURVEILLEE SUR ECOLEDIRECTE	6
1.8	MANUELS SCOLAIRES ET FOURNITURES	7
1.9	BOURSE AUX LIVRES ORGANISEE PAR L'APEL : LE MARDI 2 JUILLET 2024 DE 16H A 19H A DUPANLOUP	7
2	NOS PROPOSITIONS PASTORALES ET PÉDAGOGIQUES	10
2.1	PREPARATION AUX SACREMENTS	10
2.2	CLASSES ADVANCED ENGLISH	10
2.3	COURS « ENGLISH PLUS CAMBRIDGE »	11
2.4	LA 5 ^{EME} PLUS	12
2.5	ATELIERS ANIMES PAR DES ENSEIGNANTS DE 12H15 A 13H	13
2.6	L'ASSOCIATION SPORTIVE	14
3	LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES EDUCATIVES DE NOS PARTENAIRES	15
3.1	L'AUMONERIE DE LA 6 ^{EME} A LA 3 ^{EME}	15
3.2	ATELIER SOPHROLOGIE/GESTION DU STRESS DE LA 6 ^{EME} A LA 3 ^{EME}	16
3.3	THEATRE POUR LES 6 ^{EMES} ET LES 5 ^{EMES}	17
3.4	COMEDIE MUSICALE- THEATRE POUR LES 4 ^{EMES} ET LES 3 ^{EMES}	21
3.5	ENSEMBLE MUSICAL DE DUPANLOUP DE LA 6 ^{EME} A LA 3 ^{EME}	22
3.6	PARKOURS : TUTORAT DE LA 6 ^{EME} A LA 3 ^{EME}	23
3.7	MAGIC MAKERS : ATELIERS DE CODAGE INFORMATIQUE POUR LES 6 ^E /5 ^E ET 4 ^E /3 ^E	24
4	AIDES FINANCIERES POSSIBLES	25
4.1	DES BOURSES	25
4.2	PASS +	26
5	LECTURES OBLIGATOIRES	27

1 RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

La tenue des jeux olympiques et paralympiques n'impacte pas notre organisation de rentrée.
Dupanloup est en zone rouge pour les déplacements. L'accès aux véhicules sera réglementé.
S'il y a de nouvelles informations durant l'été, elles vous seront communiquées par le biais du site internet.

1.1 Rentrée : Lundi 2 septembre

Rentrée des Collégiens	Lundi 2 septembre	TEMPS AVEC LE PROFESSEUR PRINCIPAL
3 ^{ème}	8h15-10h45	PHOTOS de CLASSE et PHOTOS INDIVIDUELLES pour tous Attention : pas de restauration scolaire
4 ^{ème}	9h-11h30	
5 ^{ème}	9h45-12h15	
6 ^{ème}	14h-16h30	

VENTE de TEE-SHIRTS spécifiques Dupanloup obligatoires pour les cours d'EPS sous la coupole, 9 euros l'unité, tailles XS, S, M et L, à régler en espèces ou chèque à l'ordre de l'AFG Dupanloup

- Le lundi 2 septembre de 8h15 à 12h30 et de 14h00 à 17h
- Le mardi 3 septembre à la récréation de 10h05 à 10h20 et de 16h45 à 17h15
- Le mercredi 4 septembre à la récréation de 10h05 à 10h20

Les élèves seront accueillis aux horaires ci-dessus :

- dans un premier temps dans la salle polyvalente de l'atelier Gutenberg par M. Mant, chef d'établissement, le responsable de niveau, l'assistant d'éducation et le responsable de la pastorale ;
- dans un deuxième temps dans leur salle de classe avec le professeur principal.

Pour des raisons pratiques et de sécurité, les parents ne pourront pas rentrer dans l'établissement.

Attention, compte-tenu des jeux paralympiques, la circulation aux abords de l'établissement sera réglementée.

Les élèves se présenteront au collège avec :

- dans leur sac à dos : une trousse, des feuilles simples et un agenda
- 9 euros si besoin pour l'achat d'un tee-shirt d'EPS
- Correctement habillés et coiffés pour les photos

Les cours débuteront le mardi 3 septembre selon l'emploi du temps de chaque classe. La restauration sera ouverte.

Le portail ouvre le matin à **7h50**. Les élèves doivent se présenter en rang dès la **sonnerie de 8h10**, heure précise de fermeture du portail. Passée cette heure, les élèves devront entrer par la guérite et seront considérés en retard pour le cours de 8h15.

La pause méridienne est de **12h15 à 13h55**. **Le portail ouvre, pour les externes, à partir de 13h45**.

Les élèves pourront quitter l'établissement en fonction de leur régime de demi-pension. Ils sortiront à 16h45 tous les soirs et à 12h15 le mercredi (sortie à 15h50 le vendredi pour les 6^{èmes} et les 5^{èmes}).

1.2 Réunions de parents

Nous invitons tous les parents (les enfants ne sont pas conviés) à venir rencontrer les équipes pédagogiques et éducatives en 2 temps : un temps de plénière dans la salle polyvalente de l'atelier Gutenberg avec des interventions générales pour l'ensemble des classes, suivi d'un temps de présentation de chaque professeur, dans la salle de classe de votre enfant.

Niveaux	Dates	Horaire	Lieu
6 ^{ème}	Lundi 9 septembre	18h30	Atelier Gutenberg
5 ^{ème}	Mardi 10 septembre	18h30	Atelier Gutenberg
4 ^{ème}	Jeudi 12 septembre	18h30	Atelier Gutenberg
3 ^{ème}	Lundi 16 septembre	18h30	Atelier Gutenberg

1.3 Les grandes dates de l'année scolaire 2024-2025

1^{er} trimestre : du 2 septembre au 22 novembre

- Jeudi 12 septembre à 9h10 : Prière mariale pour tout l'établissement
- Samedi 21 septembre à 10h30 : Messe de rentrée à la paroisse Sainte Cécile de Boulogne
- Vacances de la Toussaint : du vendredi 18 octobre au soir au lundi 4 novembre matin

2^{ème} trimestre : du 25 novembre au 7 mars

Les dates de réunions parents/professeurs vous seront communiquées ultérieurement.

- Vacances de Noël : du vendredi 20 décembre au soir au lundi 6 janvier matin
- Vacances de février : du vendredi 14 février au soir au lundi 3 mars matin

3^{ème} trimestre du 10 mars au 25 juin

- Vacances de Pâques : du vendredi 11 avril au soir au lundi 28 avril matin
- Les vendredis 2 et 9 mai sont travaillés
- Samedi 24 mai : examens de Cambridge pour les 5^{èmes} et les 3^{èmes}
- Ascension : pas de cours du mercredi 28 mai à 12h15 au lundi 2 juin matin
- Pentecôte : pas de cours le lundi 9 juin
- Fin prévisionnelle des cours : le mercredi 25 juin (dépendante des dates officielles du Brevet).

1.4 Communication : EcoleDirecte et contacts

EcoleDirecte est l'outil de communication à privilégier pour toute prise de contact avec le responsable de niveau et les enseignants.

Les familles en provenance de l'école ou du collège Dupanloup **gardent les codes de l'année précédente.**

Les élèves de 6^{ème} recevront le jour de la rentrée leurs propres identifiants.

Les nouvelles familles ont reçu pour chacun des parents un code d'accès à l'occasion de l'inscription de leur enfant, à conserver précieusement durant toute la scolarité pour les démarches futures.

Attention à ne pas confondre code élève et codes parents.

Nous vous rappelons que les certificats de scolarité sont accessibles en ligne, toute l'année, sur cette plateforme (onglet « documents ») de même que les bulletins scolaires à enregistrer ou imprimer.

Un onglet « notes » vous permet de suivre l'évolution des résultats de votre enfant ainsi que de connaître les dates des conseils de classe. Un onglet « vie scolaire » récapitule l'ensemble des notifications d'absences, de retards et de sanctions.

Chef d'établissement : Monsieur Mant Directrice des études : Madame le Masne		Prêtre référent : Père Jean-Yves Prêtres accompagnateurs : Père Jean-Yves (6 ^e -5 ^e) Père Blaise (4 ^e), Père Jean-Marie Luc (3 ^e)	
Responsable 6 ^{ème}	Madame Denis	l.denis@dupanloup.net	01 46 05 98 42
Responsable 5 ^{ème}	Monsieur Chauzy	jm.chauzy@dupanloup.net	01 46 05 99 59
Responsable 4 ^{ème}	Monsieur Sollier	jp.sollier@dupanloup.net	01 46 05 98 41
Responsable 3 ^{ème}	Madame Dragan	a.dragan@dupanloup.net	01 46 05 99 60
Directrice des études	Madame le Masne	l.lemasne@dupanloup.net	01 46 05 40 43
Adjointe en pastorale	Madame Girousse	s.girousse@dupanloup.net	01 46 05 60 55
Secrétariat de direction	Madame de Falandre	a.defalandre@dupanloup.net	01 46 05 98 40
Comptabilité	Madame Rioux	c.rioux@dupanloup.net	01 46 05 76 85
Infirmierie	Madame Fleury	f.fleury@dupanloup.net	01 46 05 58 33
Responsable informatique	Monsieur Gorgette	e.gorgette@dupanloup.net	01 46 05 60 54

La responsable de la culture religieuse en 6^{ème} et 3^{ème} : Mme Girousse

Le responsable de la culture religieuse en 5^{ème} et 4^{ème} : Monsieur Roussel

L'équipe d'assistants d'éducation : Madame Khoury (6^e), Madame Sidorenko (5^e), Monsieur Glain (4^e), Madame Guédon (3^e), Madame Neveu (transversale).

1.5 Les documents administratifs à consulter sur le site internet : <http://www.dupanloup.net/>

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants sur notre site internet :

- Onglet « Informations » : Projet d'établissement, tarifs, règlement financier et infirmerie
- Onglet « Collège/documents à télécharger » : règlement intérieur, convention de scolarisation, CDI, Charte informatique, certificat d'inaptitude en EPS, PAI (projet d'accueil individualisé)

Nous attirons votre attention sur la réécriture du règlement intérieur afin d'explicitier le sens donné à nos organisations pédagogiques et éducatives. Parmi les sujets importants dans les années collège, nous soulignons ceux relatifs aux horaires et la ponctualité, la tenue vestimentaire, l'interdiction des chewing-gums, l'interdiction de l'usage du téléphone portable, l'honnêteté dans le travail, notre gestion des différentes évaluations et enfin la graduation des sanctions en cas de non-respect du règlement intérieur.

1.6 L'étude surveillée - attention ce n'est pas le tutorat Parkours (cf 3.6)

Il s'agit d'une étude, ouverte aux élèves les **lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h** (attention, il n'y a pas d'étude les vendredis soirs). Elles commenceront **le lundi 9 septembre** et se termineront le **jeudi 19 juin** au soir.

Les élèves disposent d'un cadre avantageux en étant surveillés et mis au travail, en silence, un par table, avec obligation de travailler.

Dans un souci de travailler dans les meilleures conditions, nous limitons les inscriptions à un effectif global de 60 élèves, avec une répartition de 45 élèves en 6^{ème} et 5^{ème} et 15 élèves en 4^{ème} et 3^{ème}.

En cas de sureffectif, la direction se réserve le droit d'attribuer des places en priorité à des élèves dont l'attitude correspond à l'esprit de cette proposition.

Les inscriptions sont à faire en ligne sur votre compte EcoleDirecte entre le **28 août et le 20 septembre**, menu « vos informations » puis « vos enfants ». Il vous revient ensuite de cocher les jours d'études souhaités.

Il est possible de modifier ces jours (ou de se désinscrire) la semaine précédant le 20 décembre (pour la 2ème période), puis celle précédant le 11 avril (pour la 3ème période).

L'étude est facturée à l'année :

- 1 jour par semaine = 160 euros
- 2 jours par semaine = 320 euros
- 3 jours par semaine = 480 euros

En cas de comportement inapproprié ou d'absences injustifiées, l'élève peut être désinscrit par l'établissement.

Toute absence doit être signalée par EcoleDirecte au responsable de niveau, le matin même.

1.7 Inscription à la demi-pension et à l'étude surveillée sur EcoleDirecte

Elles se feront sur EcoleDirecte du 28 août au 20 septembre. Vous pourrez modifier les jours choisis dans les délais demandés une fois l'emploi du temps reçu et le choix des activités fait.

L'inscription est faite pour le trimestre entier.

Aucun changement ne sera accepté en cours de trimestre.

Pour d'éventuelles modifications, des périodes seront ouvertes :

- **avant le 20 décembre 2024 pour le deuxième trimestre**
- **avant le 11 avril 2025**

Pour le troisième trimestre, le tarif sera révisé en fonction de la date de sortie des élèves.

La restauration des mercredis durant l'année ne sera accessible qu'aux élèves inscrits aux activités suivantes :

- Théâtre du mercredi 18 septembre au mercredi 18 juin inclus
- Cambridge du mercredi 18 septembre au mercredi 21 mai inclus
- Association Sportive à partir du mercredi 2 octobre

Se connecter au site EcoleDirecte (<http://www.ecoledirecte.com>) avec les identifiants parents que vous avez personnalisés. En cas de perte et si vous vous êtes déjà connecté, vous pouvez utiliser le lien « Mot de passe oublié ». En cas de difficulté de connexion, envoyer un mail au responsable de niveau.



Une fois connecté, dans le menu d'EcoleDirecte, cliquez sur l'icône vous permettant d'accéder à vos informations.

Inscription à la restauration ou à l'étude surveillée de vos enfants

Parmi vos informations, vous pouvez consulter les inscriptions à la cantine, l'étude de vos enfants grâce au lien « *vos enfants* ». En début d'année, les inscriptions sont vierges et il est nécessaire de les modifier si vous souhaitez que votre enfant déjeune à la cantine ou soit inscrit à l'étude. Les demandes sont traitées au fur et à mesure des inscriptions.

Ecole et Collège Dupanloup

Vos informations

Informations personnelles Vos enfants (2)

Activités scolaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Déjeuner	<input type="checkbox"/>						
Etude collège hors Parcours	<input type="checkbox"/>						

Email

Téléphone portable

Régime

Les informations de régime et d'activités sont modifiables du 20 août au 30 août inclus

Annuler Envoyer la demande de modification

Activités scolaires

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Etude école	<input checked="" type="checkbox"/>						
Garderie	<input checked="" type="checkbox"/>						

Email

Téléphone portable

Régime Externe

Les informations de régime et d'activités sont modifiables du 20 août au 30 août inclus

Demander une modification

Pour inscrire votre enfant à la demi-pension ou à l'étude, cliquez sur le bouton « *Demander une modification* » puis cochez ou décochez les cases correspondantes à vos souhaits. Pour inscrire votre enfant à la cantine, il faut dans un premier temps **changer le régime en « Demi-pensionnaire » avec le nombre de jours** souhaités (colonne de droite) puis indiquer les jours de demi-pension. Pour valider votre demande, cliquez sur le bouton « *Envoyer la demande* », elle sera alors transmise à l'établissement pour traitement. Une fois la demande envoyée, vous ne pouvez pas la modifier. Si vous désirez la modifier, annulez votre demande puis recommencez la procédure pour faire une nouvelle demande.

1.8 Manuels scolaires et fournitures

- En 6^{ème}, certains livres sont prêtés par l'établissement. Les autres doivent être achetés par les familles (les références sont également publiées sur notre site www.dupanloup.net, avec la liste des fournitures scolaires. Les cahiers d'exercices souhaités par certains enseignants sont commandés directement par l'établissement et vous seront refacturés.
- En 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, **tous les livres sont achetés par les familles.**

Les fournitures sont en ligne sur notre site internet dupanloup.net, onglet collège, année 2024-2025

1.9 Bourse aux livres organisée par l'APEL : le mardi 2 juillet 2024 de 16h à 19h à Dupanloup dans la grande salle de DST au sous-sol du bâtiment principal.

Le dépôt des livres se fera par le biais des enfants pour les familles qui souhaitent vendre leurs livres :

- Pour les 6^e 5^e, le mardi 25 juin entre 8h15 et 16h45
- Pour les 4^e, le mercredi 26 juin entre 8h15 à 12h15
- Pour les 3^e, le mardi 2 juillet de 14h30 à 15h30 (après le brevet)

Nous nous réservons le droit de refuser certains livres trop abîmés.

L'achat des livres lors de la bourse

- Le paiement se fait en **espèces UNIQUEMENT** avec l'appoint obligatoire par paquet de livres.
- Merci de scotcher une enveloppe adhésive avec nom, prénom, classe, sur la couverture de chaque lot de livres afin que vous soyez bien remboursés.
- L'achat d'enveloppe est possible pour 1€ l'unité, en cas d'oubli.
- L'Apel fournit l'élastique pour entourer les livres.
- Ne peuvent être vendus que les livres réutilisés l'année suivante. Merci de regarder la liste ci-dessous
- Les livres invendus seront récupérés par vos soins, au plus tard le lundi 2 septembre.

Les familles récupèrent leur enveloppe contenant le montant de leur vente le **mercredi 3 juillet entre 8h30 et 10h** dans la grande salle de DST au sous-sol du bâtiment principal.

Les prix

➤ **Prix du lot de livres de 6^{ème} / 3 livres pour 45 €**

➤ **Prix du lot de livres de 5^{ème} / 5 livres pour 70€**

Vous ne vendez ni le livre de physique ni le livre de SVT qui sont conservés jusqu'en fin de 3^{ème}.

➤ **Prix du lot de livres de 4^{ème} / 5 livres pour 70 €**

Vous ne vendez ni le livre de physique ni le livre de SVT qui sont conservés jusqu'en fin de 3^{ème}.

➤ **Prix du lot de livres de 3^{ème} /**

4 livres pour 60 € (sans le latin)

5 livres pour 70 € (avec le latin)

Les livres de physique et de SVT sont vendus à part :

2 livres SVT et Physique-Chimie pour 35 €

Merci de scotcher une enveloppe adhésive avec nom, prénom, classe, sur la couverture du lot de ces 2 livres.

Nous nous réservons le droit de diminuer le prix du lot si certains livres sont trop abîmés.

BOURSES AUX LIVRES : Voici la liste des manuels non fournis par l'établissement et à acquérir par les familles :

Entrée en 6^{ème}

ISBN	Discipline	Titre/Editeur
9791035818173	Sciences-Technologie	Sciences et Technologie 6 ^{ème} , Belin, Edition 2020 (SVT, Physique-Chimie, Technologie),
9782017066712	Lettres	Fleurs d'encre 6 ^{ème} cycle 3, Hachette, Edition 2021
9782401084728	Mathématiques	TAM Maths 6 ^{ème} livre de l'élève, Hachette, Edition, 2022

Entrée en 5^{ème}

ISBN	Discipline	Titre/Editeur
9782091721286	Lettres	Terre des Lettres 5 ^{ème} , Nathan, Edition 2022
9791090910119	Histoire-Géographie /EMC	Histoire-Géographie –EMC 5 ^{ème} , Livre scolaire, Edition 2016
9782356856852	Anglais	Bloggers 5 ^{ème} livre de l'élève, Maison des langues, Edition 2017
9782013953665	Mathématiques	Mission Indigo mathématiques 5 ^{ème} , Hachette Education, Edition 2016
9782091781303	Espagnol	Estupendo Espagnol 5 ^{ème} , Nathan, Edition 2016
9782356852946 EAN	Allemand	Fantastisch ! NEU 1er livre de l'élève 5 ^{ème} , Maison des Langues, Edition 2016
9782401000094	Physique /Chimie	Micromega Physique-Chimie cycle 4, Hachette, Edition 2017 (ce livre servira jusqu'en 3^{ème} inclus).
9791035822859	SVT	SVT cycle 4, Belin, Edition 2022 (ce livre servira jusqu'en 3^{ème} inclus)
	Latin	Prêté par l'établissement

Entrée en 4^{ème}

ISBN	Discipline	Titre/Editeur
9782017066934	Lettres	Mission Plumes 4 ^{ème} , Hachette, Edition 2022
9782013953085	Histoire-Géographie /EMC	Histoire-Géographie 4 ^{ème} , Hachette, Edition 2016
9782356854520	Anglais	Bloggers 4 ^{ème} livre de l'élève, Maison des langues, Edition 2017
9791040001812	Mathématiques	Mathématiques 4 ^{ème} , Le livre scolaire, Edition 2022
9782014626995	Espagnol	A mí me encanta espagnol, Hachette, Edition 2017
9782356854094 EAN	Allemand	Fantastisch ! NEU 2 ^{ème} livre de l'élève, Maison des langues, Edition 2017
9782401000094	Physique /Chimie	L'élève garde le livre de 5^{ème} valable tout le cycle 4 Micromega Physique-chimie cycle 4, Hachette, Edition 2017
9791035822859	SVT	L'élève garde le livre de 5^{ème} valable tout le cycle 4 SVT cycle 4, Belin, Edition 2022
	Option Latin	Prêté par l'établissement

Entrée en 3^{ème}

ISBN	Discipline	Titre/Editeur
9782701197371	Lettres	L'envol des lettres 3 ^{ème} , Belin, Edition 2016
9791090910133	Histoire-Géographie /EMC	Histoire-Géographie-EMC 3 ^{ème} , Le livre scolaire, Edition 2016
9782377609215	Mathématiques	Mathématiques 3 ^{ème} , Le livre scolaire, Edition 2021
9782014627015	Espagnol	A mí me encanta Espagnol, Hachette, Edition 2017
9782356854179 EAN	Allemand	Fantastisch ! NEU 3 ^{ème} livre de l'élève, Maison des langues, Edition 2016
9782218954818	Latin	Latin 3 ^{ème} , Hatier, Edition 2012
9782401000094	Physique /Chimie	L'élève garde le livre de 4^{ème} valable tout le cycle 4 Micromega Physique-chimie cycle 4, Hachette, Edition 2017
9791035822859	SVT	L'élève garde le livre de 4^{ème} valable tout le cycle 4 SVT cycle 4, Belin, Edition 2022
	Anglais	Pas de manuel – choix de l'équipe pédagogique

2 NOS PROPOSITIONS PASTORALES ET PÉDAGOGIQUES

2.1 Préparation aux sacrements



- Préparation à la Confirmation

La préparation à la Confirmation est proposée aux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} qui se sentent prêts à devenir témoins de foi. Cette préparation a lieu sur les heures de culture religieuse intégrées aux emplois du temps des élèves.

Nous vous remercions de nous faire connaître la décision de votre enfant par le formulaire en ligne.

La messe de Confirmation aura lieu le samedi 17 mai 2025 à 10h ou 14h30 en l'église de l'Immaculée Conception à Boulogne-Billancourt.

Nous proposons plusieurs temps forts (sous réserve de modification) pour préparer ce sacrement de Confirmation tels que :

- le pèlerinage au Mont-Saint-Michel du lundi 14 au mercredi 16 octobre 2024 pour les 3^{èmes}
- le pèlerinage à Chartres du jeudi 14 au vendredi 15 novembre 2024 pour les 5^{èmes} et les 4^{èmes}
- une matinée du pardon (parents/ confirmands) le samedi 18 janvier 2025 de 9h30 à 12h
- une retraite de confirmation du mardi 8 au 9 avril 2025 pour les 5^{èmes} et 4^{èmes}
- une retraite de confirmation du lundi 28 au mardi 29 avril 2025 pour les 3^{èmes}
- une veillée de prière (parents et confirmands) le mardi 13 mai 2025 à 19h

- Préparation aux autres sacrements

La culture religieuse du collège accompagne tous les jeunes qui souhaitent recevoir le sacrement du baptême et/ou de l'Eucharistie (première communion).

Si votre enfant souhaite cheminer vers l'un de ces sacrements, nous vous proposons de prendre contact avec Madame Grousse, adjointe en Pastorale, avant les vacances de la Toussaint 2024.

2.2 Classes Advanced English



Il ne s'agit pas de cours d'anglais supplémentaires ni d'un programme spécifique comme dans le cadre de la proposition Cambridge mais de **deux classes** qui regroupent des élèves de compétences avancées en anglais, dans le cadre des programmes officiels d'enseignement.

L'accès à ce dispositif est réservé prioritairement aux élèves ayant déjà été dans une classe proposant l'Advanced English à Dupanloup (école ou collège) l'année précédente. Toutefois quelques places se libèrent chaque année. C'est pourquoi il est possible de candidater. Ces demandes spécifiques sont à formuler directement en remplissant le formulaire accessible depuis votre page d'accueil sur EcoleDirecte et ce, avant le jeudi 20 juin.

Aucune candidature hors délai et par un autre biais ne pourra être étudiée. Le conseil pédagogique est souverain dans la décision.

A la rentrée 2024, les élèves bénéficiant du dispositif Advanced English en 3^{ème} seront répartis sur 4 classes. Ils se retrouveront pour l'ensemble des cours d'anglais, adaptés à leurs compétences. Les bulletins scolaires de 3^{ème} porteront mention de ce dispositif spécifique afin de valoriser ce parcours en fin de collège.

2.3 Cours « English Plus Cambridge »



Les cours « English Plus Cambridge » ont pour objectifs de :

- certifier le niveau de nos élèves en anglais par des diplômes internationaux : **KEY (niveau A2) et PRELIMINARY PET (niveau B1)** ; précisions : le Flyers (niveau A2) acquis par certains élèves au primaire est un test de niveau alors que le KEY est un diplôme international,
- développer la pratique de la langue notamment avec des natifs,
- laisser trace de cette « plus-value » dans les bulletins trimestriels par l'introduction d'une appréciation (rédigée par ailleurs en anglais).

Ils sont le fruit d'une alliance et d'un investissement collectif : des professeurs de Dupanloup, des professeurs natifs de la société « Bus Anglais », des formateurs pédagogiques de l'association Cambridge English, et de l'organisme ILC (organisme agréé « examens Cambridge »).

Il s'agit d'une heure de cours supplémentaire venant s'ajouter aux cours hebdomadaires.

Ces cours se déroulent les mercredis, de 13h à 14h ou de 14h05 à 15h05.

Attention : Il n'est pas possible de choisir l'horaire des cours.

Dates : Les cours débuteront le **mercredi 18 septembre 2024** et se termineront le **mercredi 21 mai 2025** inclus.

Les examens officiels du KEY et du PET se dérouleront dans l'enceinte de Dupanloup le **samedi 24 mai 2025** (toute la journée).

Date limite d'inscriptions pour tous : jeudi 20 juin

- **Inscriptions 6^{ème}** par le formulaire d'inscription: [Formulaire d'inscription Cambridge 6èmes 2024/25](#).

Informations sur [la page des informations essentielles](#)

Priorité est donnée **aux élèves ayant suivi les cours Cambridge en primaire.**

Un élève souhaitant s'inscrire à l'atelier théâtre du mercredi à 12h55 ne peut participer à Cambridge qu'en s'inscrivant au créneau de 14h05. Une tolérance pour passer d'un groupe à l'autre est accordée par les animateurs.

- **Inscriptions 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}**

Vous êtes invités à lire la circulaire des réinscriptions ici: [Circulaire de réinscription](#) et à bien compléter le formulaire suivant: [Formulaire de réinscription](#)

Informations sur [la page des informations essentielles](#)

Les élèves ayant suivi les cours Cambridge l'année précédente à Dupanloup montent de droit (sous réserve d'en avoir confirmé le vœu par l'intermédiaire du formulaire de réinscription en ligne ci-dessus).

Un test de niveau est prévu au premier cours pour former des groupes de niveau équivalent (sans changement d'horaire).

Tarifs :

- **En 6^{ème} et 4^{ème}**

205 euros + 35 euros (manuel + workbook online), soit une **contribution annuelle de 240 euros**.

- **En 5^{ème} et 3^{ème}**

205 euros + 35 euros (manuel + workbook online) + 189 euros (frais d'inscription aux examens KEY ou PET), soit une **contribution annuelle de 429 euros**.

Un service de restauration est proposé à tous les élèves participant au programme Cambridge. Une fois les cours finis, il n'y aura plus de restauration possible au-delà du 21 mai. Le coût des repas sera ajouté à la facturation Cambridge.

2.4 La 5^{ème} plus

Comme cela existe depuis plusieurs années et au regard des bénéfices que tous les élèves en tirent sur le long terme, nous reconduisons le projet « 5^{ème} Plus » l'an prochain.

Concrètement, nous proposons, sur une classe de 5^{ème} uniquement, l'étude des programmes avec la même exigence de niveau académique que les autres classes et des devoirs identiques mais avec des « Plus » :

- Davantage de dédoublements pour approfondir les nouvelles leçons, les mettre en pratique et dispenser des conseils méthodologiques adaptés au rythme de chacun : 1h de français en demi-groupe, 1h de mathématiques en demi-groupe, 30 minutes de plus en espagnol pour débiter sereinement cette nouvelle langue,
- Un temps d'étude accompagné méthodologiquement,
- Un effectif global de la classe à 28 élèves maximum pour un meilleur suivi de la part des enseignants,
- Une sélection d'élèves sérieux, soucieux de progresser, sans critère principal de résultats scolaires,
- Nous excluons du dispositif tout élève qui aurait des problèmes de comportement.

Vous l'aurez compris cette classe est une chance offerte pour certains élèves d'approfondir les fondamentaux, pour d'autres d'être dans des conditions privilégiées pour prendre plus facilement la parole et donc reprendre confiance en eux, si tels étaient leurs besoins. Elle garantit notre exigence académique. Elle assure une continuité avec la 6^{ème} pour s'engager en confiance dans le cycle des approfondissements (5^{ème}-4^{ème}-3^{ème}).

Nous précisons que ce dispositif est uniquement mis en place en classe de 5^{ème}.

2.5 Ateliers animés par des enseignants de 12h15 à 13h

Sous réserve de compatibilité d'emploi du temps et des possibilités de prise en charge des professeurs par le rectorat. Le jours précis (lundi, mardi, jeudi ou vendredi) et le lieu vous seront précisés à la rentrée.



- **Atelier Arts du fil (couture, broderie, upcycling) pour les 6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes} proposé par Mme Lossignol, professeur de français**

Il s'agit de proposer aux élèves de découvrir les activités manuelles liées à la couture et de créer des objets.

- **Atelier Modélisme pour les 5^{èmes}, 4^{èmes} proposé par Mme Troussellier, professeur de SVT**

Les élèves pourront se former aux techniques de conception de plans et de construction de maquettes. Ils pourront ensuite établir leur projet de maquette pour mettre en valeur Dupanloup, ou son environnement, à différentes périodes en se basant sur des recherches bibliographiques pour imaginer ou représenter les lieux aux périodes choisies.



- **Club Tectonique pour les 4^{èmes} proposé par Mme Roane, professeur de SVT**

Le but de cet atelier est d'associer les sciences avec une activité ludique : évaluation d'un risque sismique ; construction de structures anti sismiques ; expérimentation sur tables sismiques, etc.

- **Club Scientifique pour les 3^{èmes} proposé par Mme Roane, professeur de SVT**

Les élèves effectueront des recherches sur un thème scientifique qui les intéresse particulièrement. Ils peuvent associer leur curiosité à leur créativité.

Horaires : 12h15 à 13h00

Participation financière pour l'achat de matériel pédagogique : **50 euros** prélevés directement aux familles inscrites

Modalités d'inscription : formulaire EcoleDirecte à la rentrée

Début des ateliers : semaine du 30 septembre

Nombre de places : 12 élèves maximum par atelier

2.6 L'association sportive

Pour accéder aux informations, nous vous invitons à consulter la page dédiée sur le site internet du collège.



Association Sportive (AS)



L'Association Sportive (AS) du collège propose aux élèves de s'inscrire pour pratiquer une ou plusieurs activités sportives.

Il est également proposé aux élèves de s'engager comme Jeune Officiel au sein de l'AS :

- Jeune secouriste (titulaire du PSC1)
- Jeune reporter : réalise des vidéos, des photos lors des événements et des articles à l'issue de ceux-ci.
- Jeune juge/jeune arbitre : rôle indispensable au bon déroulement des rencontres sportives.
- Jeune coach : assistant du professeur d'EPS, il apprend à encadrer et animer une activité.
- Jeune organisateur : planifie et s'engage dans le bon déroulement d'un événement sportif.

Chaque élève inscrit est licencié à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS). Les entraînements se déroulent sur la pause méridienne, le mercredi après-midi ou en fin de journée. L'encadrement est assuré par les professeurs d'E.P.S. du collège.

Les événements UNSS (*formation et certification des jeunes juges/arbitres, compétition/tournoi*) se déroulent le mercredi après-midi. Les dates spécifiques à chaque activité seront communiquées d'ici novembre (compter environ 4 manifestations sportives par activité durant la saison).

Merci de noter que la programmation des activités sportives ainsi que les jours et les horaires des entraînements seront communiqués d'ici la rentrée scolaire via la page web de l'Association Sportive.

Consultez la page web de l'AS en scannant ce QR code :



Pour régler une partie de l'adhésion, pensez à demander le Pass+ dès maintenant : <https://www.passplus.fr/>



Les dates importantes

	Vendredi 13 septembre 2024 à 10h00	Ouverture des demandes d'inscription à l'AS via un formulaire en ligne Ecole Directe (compte famille). <i>Merci de noter qu'<u>aucune pré-inscription n'est possible.</u></i>
	Du 16 au 20 septembre 2024 : entre 12h15 et 13h45	Semaine promotionnelle de l'AS : démonstrations et initiations aux différentes activités de l'AS sous le préau.
	Mercredi 25 septembre 2024 : de 12h15 à 16h00	Permanence du secrétariat de l'AS : réception des règlements financiers (Pass+ et/ou chèque). <i>Merci de noter que seuls les élèves ayant un dossier complet pourront participer aux entraînements.</i>
	À partir du 30 septembre 2024	Début des entraînements selon les jours et horaires spécifiques à chaque activité.

L'équipe des professeurs d'Éducation Physique et Sportive (EPS)

3 LES PROPOSITIONS D'ACTIVITES EDUCATIVES DE NOS PARTENAIRES

3.1 L'aumônerie de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Qu'est-ce-que l'Aumônerie ECYD ?

L'Aumônerie ECYD contribue à animer et à faire progresser les aumôneries des collèges avec la pédagogie de l'ECYD, qui a plus de 50 ans d'expérience dans le monde entier.



Notre mission

Offrir aux adolescents un environnement chrétien et un espace de réflexion qui les aident à approfondir et à vivre leur foi.

Moyens et pédagogie

Nous croyons à la valeur pédagogique des expériences. C'est pourquoi :

- A travers le jeu et les activités récréatives, nous cherchons à offrir une expérience d'échanges, de partage et d'amitié aux adolescents dans leur collège.
- Nous demandons aux plus grands d'animer avec nous l'aumônerie des plus jeunes, en leur donnant une formation qui encourage leur leadership.
- En collaboration avec la Pastorale du collège, nous offrons un programme complémentaire qui tend à accompagner chaque jeune selon ses besoins.

L'aumônerie ECYD s'adresse à tous les garçons et filles du collège Dupanloup.

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème} et 3 ^{ème}
Filles	Jeudi 12h15 à 13h05	Jeudi 13h05 à 13h50	Mardi 12h15 à 13h05 (apporter son pique-nique*)

*Ne pas inscrire votre enfant à la cantine ce jour-là

Inscription : <https://www.helloasso.com/associations/association-rc-france/adhesions/inscriptions-aumonerie-filles-2024-2025>

	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Garçons	Vendredi 12h15 à 13h05	Vendredi 13h05 à 13h50	Jeudi 12h15 à 13h30 (apporter son pique-nique*)	Vendredi 12h15 à 13h30 (apporter son pique-nique*)

*Ne pas inscrire votre enfant à la cantine ce jour-là

Inscription : <https://www.helloasso.com/associations/association-rc-france/adhesions/inscriptions-aumonerie-garcons-2024-2025>

Coût annuel : 50 euros (participation aux achats de matériels pédagogiques pour les activités proposées).

Places limitées. Début la semaine du 16 septembre.

3.3 Théâtre pour les 6^{èmes} et les 5^{èmes}

Le Collège Dupanloup a construit un partenariat avec le Théâtre de la Clarté de Boulogne-Billancourt et ce, afin de proposer 60 places de cours de théâtre à nos élèves de 6^{ème} et 5^{ème} dans les locaux de Dupanloup.



Théâtre de la Clarté

OBJECTIFS

- Donner goût au jeu théâtral, à l'expérimentation collective et individuelle
- Favoriser l'écoute, la maîtrise de l'espace, du corps et de la voix
- Favoriser l'épanouissement des individus dans un groupe, leur autonomie et la création d'esprit de troupe
- Participer au développement de l'imaginaire et de la confiance en soi
- Se présenter devant un public
- Favoriser la maîtrise des émotions
- Éveiller à la culture théâtrale
- Trouver sa place dans le groupe classe, apprendre à « vivre ensemble »
- Savoir respecter des consignes
- Développer sa capacité de concentration, d'attention et d'écoute
- Apprendre à s'exprimer à l'oral et enrichir son vocabulaire
- Associer les notions d'effort et de travail à celles de plaisir et d'intérêt
- Devenir autonome et développer créativité et mémoire.

La proposition a évidemment pour finalité supplémentaire la mise en place d'une représentation en fin d'année, celle-ci veille à mettre en valeur la personnalité de chacun, en fonction de ce qu'il est et fera prévaloir le groupe sur l'individu. La base d'un texte classique est adaptée en conséquence à cette fin.

Soucieux de valoriser le talent des élèves (et d'en laisser trace), ces cours de théâtre donnent lieu à des appréciations dans les bulletins trimestriels.

Jours	Horaires	Début des cours à Dupanloup	Représentation au théâtre de la Clarté
Mercredi	12h55 à 14h15	18 septembre	18 juin 2025 à 20h30
Vendredi	16h05 à 17h30	20 septembre	13 juin 2025 à 20h

Les inscriptions sont à envoyer directement au « Théâtre de la Clarté » qui en assure la gestion.

Un élève souhaitant s'inscrire à l'atelier théâtre du mercredi à 12h55 ne peut participer à Cambridge qu'en s'inscrivant au créneau de 14h05. Une tolérance pour passer d'un groupe à l'autre est accordée par les animateurs.

Les réponses aux candidatures seront également gérées directement par le « théâtre de la clarté », sans intercession du collège.



THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THEATRE DE L'ECOLE DUPANLOUP COLLEGE

2 0 2 4 - 2 0 2 5

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Echauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le mercredi de 12h55 à 14h15 - 6èmes et 5èmes

Date du 1^{er} cours : 18 septembre 2024

Nom de l'enfant :		Prénom :	
Date de naissance :		Classe 2024-2025 :	
Père (ou tuteur) :		Mère :	
Nom et prénom :			
Adresse :			
Code postal, ville :			
Téléphone :			
Email :			
CAS D'URGENCE :			
N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :			

REGLEMENT :

- 191 €. Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2024.
- 171 €. Ce second règlement sera encaissé en janvier 2025.

Les règlements se font à l'ordre du Théâtre de la Clarté et sont à envoyer accompagnés de cette fiche d'inscription au : Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans).

Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

Je joins : • la présente feuille d'inscription • 1 enveloppe vierge timbré

• un chèque de 191 €, de la banque n°

• un chèque de 171 €, de la banque n°

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »

THÉÂTRE DE LA CLARTÉ - 74 avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt

TÉL/FAX : 01 46 05 61 01 – INTERNET : www.theatredelaclarte.com



Théâtre de la Clarté

THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THEATRE DE L'ECOLE DUPANLOUP COLLEGE

2 0 2 4 - 2 0 2 5

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Echauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le vendredi de 16h05 à 17h30 - 6èmes

Date du 1^{er} cours : 20 septembre 2024

REGLEMENT :

Nom de l'enfant :	Prénom :	
Date de naissance :	Classe 2024-2025 :	
	Père (ou tuteur) :	Mère :
Nom et prénom :		
Adresse :		
Code postal, ville :		
Téléphone :		
Email :		
CAS D'URGENCE :		
N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :		

- 191 €. Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2024.
- 171 €. Ce second règlement sera encaissé en janvier 2025.

Les règlements se font à l'ordre du Théâtre de la Clarté et sont à envoyer accompagnés de cette fiche d'inscription au : Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans).

Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

Je joins : • la présente feuille d'inscription • 1 enveloppe vierge timbré

- un chèque de 191 €, de la banque n°
- un chèque de 171 €, de la banque n°

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »

THÉÂTRE DE LA CLARTÉ - 74 avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt

TÉL/FAX : 01 46 05 61 01 - INTERNET : www.theatredelaclarte.com



THÉÂTRE DE LA CLARTÉ

ATELIER THEATRE DE L'ECOLE DUPANLOUP COLLEGE

2 0 2 4 - 2 0 2 5

Contenu de l'atelier	Objectifs
- Echauffement physique et vocal	- Construction et épanouissement de la personnalité
- Jeux théâtraux	- Améliorer son expression orale
- Improvisations	- Affirmer ses goûts esthétiques
- Travail sur texte de théâtre	- Développer le désir de connaître et d'apprendre

Le vendredi de 16h05 à 17h30 - 5èmes
Date du 1^{er} cours : 20 septembre 2024

Nom de l'enfant :		Prénom :	
Date de naissance :		Classe 2024-2025 :	
Père (ou tuteur) :		Mère :	
Nom et prénom :			
Adresse :			
Code postal, ville :			
Téléphone :			
Email :			
CAS D'URGENCE :			
N° de téléphone au moment où votre enfant participe à l'atelier :			

REGLEMENT :

- 191 €. Ce premier règlement sera encaissé en septembre 2024.
- 171 €. Ce second règlement sera encaissé en janvier 2025.

Les règlements se font à l'ordre du Théâtre de la Clarté et sont à envoyer accompagnés de cette fiche d'inscription au : Théâtre de la Clarté - 74, avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne Billancourt.

Au cas où le spectacle de fin d'année se jouerait au Théâtre de la Clarté, nous vous demanderons le jour de la représentation une participation de 5€ par personne (à partir de 5 ans).

Deux places de spectacle jeune public produit par le Théâtre de la Clarté sont offertes à chaque inscription.

IMPORTANT :

- Pour le bon fonctionnement des cours, nous ne pouvons pas prendre plus de 20 enfants par atelier. Nous ne confirmerons cette inscription qu'à réception de cette fiche et de la totalité des règlements.
- Suite aux deux premiers cours qui servent de cours d'essai, votre inscription est un engagement à l'année, aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas de force majeure : déménagement hors de la ville, longue maladie, chômage. Un remboursement prorata temporis sera effectué sur présentation de justificatifs au secrétariat pour les cas précités ci-dessus.

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

Nous, soussigné(s) Père, Mère, Tuteur, responsable(s) de l'enfant autorisons le Théâtre de la Clarté à faire soigner notre enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence, suivant les prescriptions du médecin. Cette autorisation est valable pour les activités régulières ou exceptionnelles du Théâtre de la Clarté auxquelles notre enfant pourrait participer (atelier, spectacles, répétitions supplémentaires, sorties ...).

Je joins : • la présente feuille d'inscription • 1 enveloppe vierge timbré

• un chèque de 191 €, de la banque n°

• un chèque de 171 €, de la banque n°

Fait à, le

Signature des parents ou du tuteur légal précédée de la mention « lu et approuvé »

THÉÂTRE DE LA CLARTÉ - 74 avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne-Billancourt
TÉL/FAX : 01 46 05 61 01 - INTERNET : www.theatredelaclarte.com

3.4 Comédie musicale- théâtre pour les 4^{èmes} et les 3^{èmes}



Le Collège DUPANLOUP propose un atelier de comédie musicale, au sein de l'établissement, aux élèves de 4^{ème} et 3^{ème}, **chaque vendredi soir de 17h à 18h30.**

Il est particulièrement adapté aux élèves qui ont fait l'option théâtre en 6^{ème} et 5^{ème} et en est la continuation naturelle, même si tous peuvent s'y inscrire.

C'est un projet d'établissement qui, tout en œuvrant à « l'excellence des résultats » veille à favoriser le développement de « l'excellence de soi ».

A cette fin, il œuvre, par tous moyens, à révéler et à mettre en lumière, les talents périphériques des élèves. Votre enfant y sera initié à la comédie musicale et principalement au théâtre. Il aura à monter sur scène dans un cadre semi-professionnel.

C'est pourquoi Dupanloup a construit un partenariat avec l'Association « Révélateur » (www.revelateur.org). Créée en 1997 par le Père Jean Marie Luc Brun (de la communauté des frères de Saint-Jean ; Paroisse Sainte Cécile), cette association est spécialisée dans la réalisation et la production de spectacles et de comédies musicales pour les jeunes et vise à promouvoir de façon vivante, joyeuse et collective, l'art chrétien.

Tarif : 420 euros annuels, **du 13 septembre 2024 au 6 juin 2025** inclus (Hormis les vendredis précédant les vacances scolaires)



Modalités d'inscription : Pré-inscription en ligne via Dupanloup puis un formulaire d'inscription définitive vous sera remis après la première séance.

Le spectacle de fin d'année se jouera à Dupanloup le vendredi 6 juin 2025 à 18h45.

Les représentations de comédies musicales : le samedi 23 et dimanche 24 novembre 2024

Attention : les retenues ayant lieu les vendredis soir sur les mêmes horaires : la retenue s'il y a lieu, reste prioritaire.

3.5 Ensemble Musical de Dupanloup de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Tu joues ou as déjà joué d'un instrument ? Tu aimes chanter ?
Nous te proposons de rejoindre l'Ensemble Musical du collège.

Dirigé par Mme Marseguerra, chef de chœur et 1^{er} Prix Médaille d'Or de violon, cet atelier amical et convivial se réunit **chaque lundi soir, de 16h45 à 17h45** pour jouer ensemble de son instrument, accorder les talents et les voix, pour contribuer ensuite directement à l'animation de divers temps liturgiques (célébrations) ou festifs du collège.



Dans un climat de confiance et de partage, nous te proposons cette découverte de la pratique orchestrale, avec ton propre instrument ou ta voix.

Seul un engagement régulier aux séances est attendu. Le plaisir de jouer ensemble et de conserver une pratique musicale est premier.

Si tu hésites encore, une séance découverte est proposée le lundi 16 septembre 2024, en salle d'éducation musicale et si tu es déjà convaincu(e), inscris-toi directement à l'aide du coupon-réponse joint.

Tarif : 190€ pour l'année scolaire, facturé et prélevé directement par la comptabilité à partir d'octobre 2024

Le nombre de participants est limité à 30 élèves.



Modalités d'inscription : Pré-inscription en ligne



3.6 Parcours : tutorat de la 6^{ème} à la 3^{ème}

Nous nous réjouissons de vous proposer le tutorat du soir Parkours **qui a lieu directement dans les salles de classe après la journée de cours.**

L'objectif de ce tutorat est d'aider à la régularité des apprentissages et à la mise en place de bonnes habitudes de travail afin de réellement progresser. Des jeunes tuteurs étudiants sélectionnés et formés accompagnent les élèves par **petits groupes (3 à 5 élèves)**, le soir après la journée de cours.

La séance débute par la réalisation du tableau des devoirs par les élèves afin qu'ils puissent prioriser les leçons à apprendre, les exercices à réaliser et anticiper les évaluations.

Des ateliers dédiés à la méthodologie (faire son sac, préparer un contrôle, s'entraîner au Brevet, etc) sont organisés.

Un coordinateur sur place à chaque étude est à votre disposition pour échanger sur le travail personnel de votre enfant. Il connaît les élèves individuellement et les motive au quotidien en échangeant avec chacun.

A la fin de chaque séance, le tuteur vous envoie un SMS récapitulatif du travail qui a été effectué afin de bâtir une implication main dans la main avec vous.

parkours partenaire de Dupanloup

Le tutorat du soir

Dès le 12 septembre 2024 !

Pour les élèves en difficulté et ceux qui visent l'excellence, tout ce qu'il faut pour faire ses devoirs, préparer les évaluations et gagner en confiance et méthode !

- Des petits groupes** de 3 à 5 élèves
- Des tuteurs étudiants** sélectionnés et formés
- 1 SMS de fin de tutorat** envoyé aux parents

De la 6ème à la 3ème
Séances de 1h30 après les cours
Au sein de l'établissement

Engagement à la période scolaire 4 soirs **71€/semaine**
De vacances à vacances

Jours de tutorat proposés : **lundi, mardi, jeudi et vendredi**
Vous pouvez demander une réduction financière si vous rencontrez des difficultés.

Votre interlocuteur

Je coordonne le tutorat tous les soirs dans l'établissement. Je suis aux côtés des élèves et des tuteurs pour m'assurer que le tutorat soit le plus efficace possible. Je suis disponible pour toutes vos questions !
Beatriz de Isasi • coordinateur@parkours.fr

Les inscriptions sont ouvertes ici ! → **parkours.fr**

Les inscriptions sont ouvertes sur : <https://www.parkours.fr/inscrire-mon-enfant>

Le nombre de places est limité à 60 élèves, tous niveaux confondus.

Début : le jeudi 12 septembre

Tarif : 71€ les 4 soirs d'1h30 de tutorat, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h30

3.7 Magic Makers : ateliers de codage informatique pour les 6^e/5^e et 4^e/3^e

Tout en s'amusant, votre enfant va **concevoir des projets numériques** et **développer des compétences de logique** et de **programmation très utiles** pour son futur. Les collégiens réaliseront des applications mobiles, sites internet et jeux vidéos complexes.

Les élèves sont en **petits groupes de 12 maximum** et accompagnés par des animateurs formés à la pédagogie Magic Makers.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien suivant :

<https://www.magicmakers.fr/trouver-votre-atelier-pour-apprendre-coder-toute-l-annee#block-magicmakers-new-search-new-search-hebdo-block>

Ateliers hebdo de codage informatique

dès la semaine du 16 sept. 2024

Dupanloup

groupes de 12 élèves

engagement annuel
2 séances d'essai possibles !

ateliers hebdomadaires

Parcours Developer (6ème-5ème)
Lundi — 17h à 18h30
Jeudi — 17h à 18h30

Parcours Developer avancé (4ème-3ème)
Mardi — 17h à 18h30

Tarif : 65 € par mois

Bonne idée !

Ces ateliers auront lieu au sein de Dupanloup

- le lundi et le jeudi de 17h à 18h30 pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}
- le mardi de 17h à 18h30 pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}

Tarif : 65€ par mois

Début : la semaine du 16 septembre

Developer, 6ème-5ème (année B) Tarif : 65€/mois

Les makers découvriront la **programmation par blocs** et la **modélisation 3D** en créant des animations à l'aide de **Scratch** et **Tinkercad**. Ils **créeront des jeux vidéos** avec **Construct**, puis programmeront une **intelligence artificielle**.

Découverte de l'IA avec Scratch

Developer avancé, 4ème-3ème (année B) Tarif : 65€/mois

Tout au long de l'année, les makers **créeront** leurs propres **sites internet en HTML/CSS**, se familiariseront avec le langage **Python** et développeront leurs premiers **jeux vidéo** avec **Unity**.

Création de sites en HTML/CSS

4 AIDES FINANCIERES POSSIBLES

4.1 Des bourses

Pour les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat, la demande de bourse d'état sera formulée uniquement à l'aide du **formulaire de demande de bourse** de collège que vous trouverez sur : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Une fois rempli, le demandeur de la bourse doit **déposer ou envoyer le formulaire, accompagné des pièces justificatives nécessaires au secrétariat du collège des enfants**. Mme de Falandre est votre interlocutrice pour vous accompagner dans vos démarches.

Vous pouvez donner une procuration au chef de l'établissement où votre enfant est scolarisé pour l'autoriser à percevoir, en votre nom, le montant de la bourse.

Les demandes de bourse de collège se font **du 1^{er} septembre au 17 octobre 2024**.

Le simulateur de bourse de collège permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse nationale à la rentrée scolaire 2024-2025. Il vous permet d'obtenir une estimation personnalisée de son montant pour chaque enfant scolarisé au collège.

Simulateur de bourse sur : <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

Les bourses sont attribuées pour une année scolaire. Elles se déclinent en **3 échelons, en fonction des ressources de la ou des personnes assumant la charge de l'élève et du nombre d'enfants à charge**.

N'oubliez pas de faire votre déclaration de revenus ! Elle est nécessaire pour le calcul de vos droits !

Les ressources et le nombre d'enfants à charge sont justifiés par l'avis d'impôt sur le revenu. Pour l'année scolaire 2024-2025, c'est le revenu fiscal de référence de **l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de l'année 2023 qui est retenu**.

Le plafond de ressources à ne pas dépasser pour bénéficier de la bourse est celui fourni par le barème ci-dessous.

Montant des bourses

Pour l'année scolaire 2024-2025, le montant annuel de la bourse sera de **114 €** (1^{er} échelon), **315€** (2^e échelon) et **495 €** (3^e échelon). Ce montant est versé en trois fois (à chaque trimestre)

Barème d'attribution des bourses de collège 2024-2025
Année de référence des revenus : 2023

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023		
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	17 927	9 691	3 419
2	22 064	11 928	4 208
3	26 201	14 164	4 997
4	30 338	16 401	5 786
5	34 476	18 637	6 576
6	38 613	20 873	7 365
7	42 750	23 110	8 154
8 ou plus	46 886	25 346	8 943
Montant annuel de la bourse	114 €	315 €	495 €

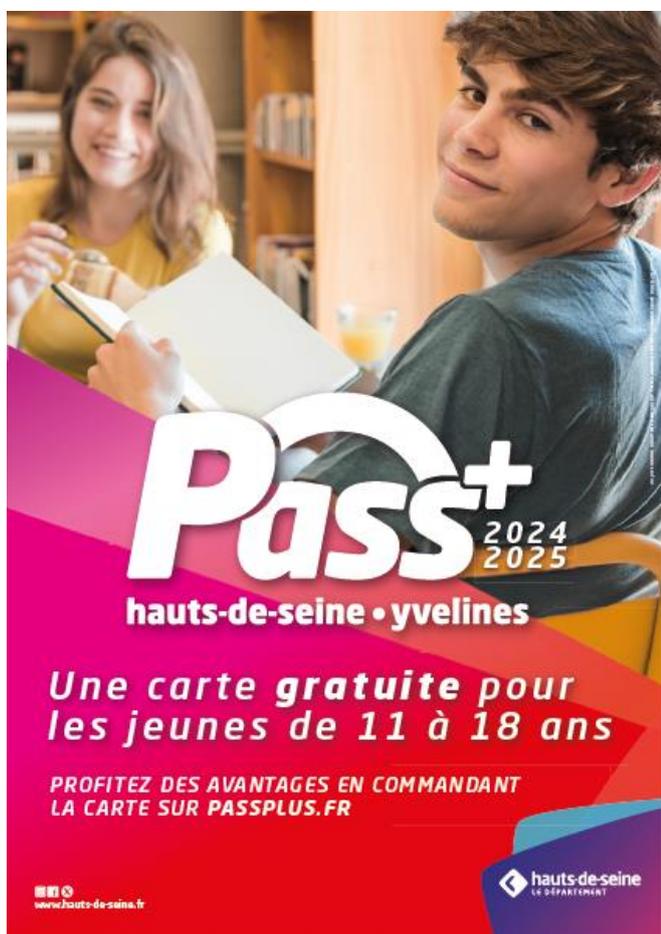
Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes)	327 €	396 €	465 €
--	-------	-------	-------

AUCUNE DIFFICULTÉ FINANCIÈRE NE DOIT ÊTRE UN OBSTACLE A UNE INSCRIPTION.

Une caisse d'entraide, alimentée notamment par la générosité des parents, nous permet de répondre aux demandes d'aide financière. Les familles qui rencontreraient des difficultés particulières à supporter la charge de la contribution des familles ou des frais pédagogiques exceptionnels ne doivent pas hésiter à se faire connaître et peuvent adresser au Chef d'établissement ou au service comptabilité (c.rioux@dupanloup.net) une demande de réduction, motivée et accompagnée des deux derniers avis d'imposition, de préférence avant le 10 septembre, ou au cours de l'année scolaire en cas de changement de situation.

4.2 PASS +

Pour la nouvelle campagne 2024-2025, les inscriptions sont ouvertes du 3 juin 2024 au 20 mai 2025 sur passplus.fr. Une fois votre inscription validée, vous aurez jusqu'au 30 juin 2025 pour utiliser votre aide financière !



www.passplus.fr



Le département des Hauts-de-Seine propose une carte jeunes multiservices destinée aux élèves de 6^{ème} à la majorité domiciliés ou scolarisés, dans un établissement privé ou public, des Hauts-de-Seine.

Elle offre une **aide financière pour les activités extrascolaires, culturelles et sportives de 80€** (pour les non-boursiers) ou de 100€ (pour les boursiers), **un service gratuit de soutien scolaire en ligne**, des bons plans (invitations, réductions pour des matchs, concerts, etc.) pour les jeunes et leurs familles, une aide financière pour le paiement de la carte de transport imagine R (sous condition de ressources des familles) ou encore le don d'un ordinateur portable aux collégiens (sous condition de ressources des familles).

L'AS est partenaire de ce dispositif. N'hésitez pas à profiter de l'aide au moment de l'inscription à l'activité.

5 LECTURES OBLIGATOIRES

Les professeurs demandent qu'à chaque niveau, les **2 livres suivants soient lus pendant l'été** :

Entrée en 6 ^{ème}	Entrée en 5 ^{ème}	Entrée en 4 ^{ème}	Entrée en 3 ^{ème}
Vendredi ou la vie sauvage Michel Tournier	Le château des Carpathes Version intégrale Jules Verne	Notre Dame de Paris Victor Hugo - Classique texte abrégé Edition : Ecole des Loisirs	Vipère au poing Hervé Bazin
La Belle et la Bête Mme Leprince de Beaumont	Le lion Joseph Kessel	10 nouvelles fantastiques de l'Antiquité à nos jours Alain Grousset Edition : Flammarion	La machine de Turing Benoit Solès

Si l'éditeur n'est pas précisé, il n'est pas imposé.

Une évaluation est prévue début septembre.

